



PRÉFET D'EURE-ET-LOIR

A adresser à votre DDT

Par mail :
ddt-sea@eure-et-loir.gouv.fr
Ou par courrier :
17 Place de la République
Service Economie Agricole
CS40517
28008 CHARTRES Cedex

Déclaration de gestion particulière de la couverture des sols pendant l'interculture
en application du 5^{ème} programme d'actions contre les pollutions des eaux
par les nitrates d'origine agricole en région Centre-Val de Loire

Nom _____

Raison Sociale _____

Tel _____

Adresse électronique _____ @ _____

N° PACAGE : 028 _ _ _ _ _

Monsieur le Préfet,

Je vous informe, que compte tenu des conditions climatiques des derniers mois, je dois intervenir précocement sur mes parcelles ce qui m'amène à demander un aménagement à l'obligation de couverture des sols pendant les intercultures.

Je sollicite donc la possibilité:

d'aller au-delà des 20 % autorisés en repousses de céréales pour justifier d'une couverture des intercultures longues ;

de détruire les repousses de céréales à partir du 20 septembre ;

de pouvoir détruire chimiquement les couverts dans le cas d'infestation importante de l'îlot par des adventices vivaces ;

de déroger à l'obligation de maintien de repousses de colza pendant un mois.

A (lieu) _____ le (date) _____ Signature :

Contacts à la DDT :

Jean-François Ravisé au 02.37.20.50.01

Lionel Pleinecassagne au 02.37.20.50.25

Anne-Laure Dufretel au 02.36.15.40.15